

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SAVERNE

COMMUNE
DE
OBERMODERN-ZUTZENDORF

Nombre de membres
du conseil municipal
élus : 19

Procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

conseiller(s) présent(s) : 14
conseiller(s) absent(s) excusé(s) 4 dont 3 procurations
conseiller(s) absent (s) non excusé(s) : 1

Séance ordinaire du 31 octobre 2025 - Ouverture à 20h00

Dans la salle du conseil municipal

Convocation envoyée le 24 octobre 2025

Secrétaire de séance : BALZER Sylvie

Sous la présidence de M. STEGNER Helmut, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs

BALTZER Jean Jacques - 1er Adjoint,

WICK Michel, BURCKEL Damien, BALD Christian, KRIEGER Vincent, LEMOINE SCHLECHT Georges,
SUTTER Jocelle, KAUFFMANN Aurélie, SCHMITT CRIQUI Danièle, DURRMEYER-ROESS Céline,
BURCKEL Anaïs, FINCK Christian, BALZER Sylvie

Absente non excusée : Mme FINCK Michelle,

Absent excusé : M. BUB Henri

Absents excusés avec procuration : Mmes et MM : Stéphanie MARIKAZ à SCHMITT CRIQUI Danièle, Thierry
SCHINI à Helmut STEGNER, Damien BURCKEL à Elfriede FILLIAU,

Le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux, le quorum étant atteint le conseil municipal peut valablement délibérer.

Décisions prises dans le cadre des délégations d'aliénation de biens mobiliers

Achat de 3 bornes de propriété avec distributeur canisacs :
Ets ALSA NOV à Schweighouse sur Moder au prix de : 791,90 €

Acquisition de guirlandes de Noël (complément au maté :
DECOLUM à Tronville en Barrois au prix de : 1 082,40 €

Achat de panneaux de signalisation routiers :
Ets BTP à Haguenau au prix de : 1 156,93 €

Travaux de zinguerie, pour le pignon de la grange au nouveau parking :
Ets CBPM PETER à Val-de-Moder au prix de 1 099,26 €

Travaux de marquage au sol à travers la commune
EG Signalisation à Wasselonne au prix de 1 893,60 €

Décisions de non-préemption :

N° d'enregistrement vendeur	références	acheteur	décision	
589	Mme Géraldine GROSS et consorts 32a rue Hanau Lichtenberg 67330 Zutzendorf	Maison individuelle Section 562-01 Parcelle 06 13a81ca	Mme Caroline JAMAIN et M. Martin DAGOREAU 1 rue de la Croisille 67850 OFFENDORF	Renonciation Le 23/10/2025
590	Mme Christel MUTHS et consorts Résidence Les Jardins 86A Grand'Rue 67330 BOUXWILLER	Maison individuelle Section 06 Parcelle 07 de 24a01ca	Mesdames Anaïs et Laura BURCKEL et M. Frédéric ENGEL 79, rue de la Moder 67330 OBERMODERN	Renonciation Le 25/10/2025

1.Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au conseil municipal de désigner Madame Sylvie BALZER pour remplir les fonctions de secrétaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne Madame Sylvie BALZER comme secrétaire de séance.

2.Adoption du compte-rendu de la séance du 24 septembre 2025

Le maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2025.

Le conseil municipal adopte le procès-verbal à l'unanimité des membres présents et représentés (17 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION).

3.Convention de maîtrise d'ouvrage et son financement entre la CCHLPP et la commune : « Rue de la Moder – RD 919 » :

Le maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du conseil municipal en date du 14 juin 2019 au point 4 il a été autorisé à signer la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement pour les travaux d'aménagement routier de l'entrée « coté Est » de la commune avec la CCHLPP ;

Suite à la réception du décompte général des travaux le maire présente les montants définitifs

Prestations	Répartition à la charge		Montant Total
	de la CCHLPP	de la Commune	
Travaux <i>Montants définitifs</i>			
Marché 2018MP005BIS - Lot 1 Voirie	202 023,60 € HT	62 468,76 € HT	264 492,36 € HT
Marché 2018MP005BIS - Lot 2 Réseaux secs	58 632,50 € HT	0,00 € HT	58 632,50 € HT
Marché 2018MP005BIS - Lot 3 Plantations	0,00 € HT	13 820,10 € HT	13 820,10 € HT
Maîtrise d'œuvre et frais annexes <i>Montants définitifs</i>			
Marché 2018MP005	4 601,73 € HT	1 346,83 € HT	5 948,56 € HT
Frais de publicité	43,75 € HT	12,80 € HT	56,55 € HT
Mission SPS	842,05 € HT	246,45 € HT	1 088,50 € HT
Frais de géomètre	912,83 € HT	267,17 € HT	1 180,00 € HT
TOTAL DE L'OPERATION	267 056,45 € HT	78 162,12 € HT	345 218,57 € HT
	320 467,74 € TTC	93 794,54 € TTC	414 262,28 € TTC

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

D'autoriser le Maire à signer la convention précisant les montants définitifs de désignation d'une maîtrise d'ouvrage et de son financement relatif aux travaux de voirie dans la rue de la Moder à Obermodern ainsi que tout document s'y rapportant.

4.Forêt Communale : Application du régime forestier sur la section 41 parcelle 202

Le maire donne la parole à M. Christian BALD qui présente au conseil municipal le projet de demande d'application du régime forestier à la parcelle suivante, située sur le territoire communal d'Obermodern-Zutzendorf (ban Obermodern).

SECTION	PARCELLE	LIEU-DIT	CONTENANCE TOTALE ha
41	202	Hundsbach	0.1149

Au regard des article L211-1, L212-1 et L.214-3 du Code Forestier et conformément, cette parcelle, propriété de la Commune, boisée, est susceptible d'aménagement et d'exploitation régulière, et a toutes les caractéristiques pour faire l'objet d'une gestion forestière.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention décide :

- D'approuver le projet,

- De demander à Monsieur le Maire de le présenter à l'Office National des Forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour l'application du régime forestier de 0.1149 hectares pour la parcelle cadastrale précitée, conformément aux dispositions du Code Forestier,
- D'autoriser le Maire, à signer tous documents et actes s'y rapportant,
- De donner pouvoir à ces effets au maire

5.Biens communaux : fermage 2025

Le maire informe le conseil municipal sur l'indice des fermages 2025.

Après les explications du maire sur la loi de la modernisation agricole du 27/10/2010.

Vu l'indice de fermage 2025 ;

Vu l'arrêté ministériel 2025 qui indique que l'indice national des fermages s'établit cette année à 123,06 ; soit une hausse des fermages de 0,42 % par rapport à l'année 2024 ;

La formule de calcul étant la suivante :

$$\text{Prix fermage 2025} = \frac{\text{prix du fermage 2024} \times 123,06 \text{ (indice 2025)}}{122,55 \text{ (indice 2024)}}$$

le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

décide d'appliquer l'actualisation du fermage 2025

6.Travaux : choix des entreprises

- Cour de l'église à Obermodern

Le maire présente trois devis à l'assemblée concernant le réaménagement de la cour de l'église à Obermodern.

Ets GCM à Bouxwiller au prix de	22 360,00 € HT
Ets GAÏA à Niefern-Uhrwiller au prix de	16 910,80 € HT
Ets HANAU PAYSAGE à Ingwiller au prix de	17 085,84 € HT

- Garde-corps de la rampe PMR

Le Maire présente deux devis à l'assemblée concernant la mise en place d'un garde-corps autour de la rampe PMR réalisée récemment :

Ets WILLEM Métallerie à Gumbrechtshoffen au prix de	4 166,00 € HT
Ets LERCH Bruno à Monswiller au prix de	4 280,00 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Décide de confier les travaux de réaménagement de la cour de l'église aux Ets GAÏA
- Décide de confier la réalisation du garde-corps de la rampe PMR aux Ets WILLEM

7.Demandes de subventions

Le conseil municipal prend connaissance des différentes demandes de subventions et décide d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATION EVVE :

Après que Mmes Joëlle SUTTER, présidente et Anaïs BURCKEL, vice-présidente, aient quitté la salle du conseil, les élus décident d'allouer à la majorité absolue, 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

1000 € pour le démarrage de l'association.

Mmes Joëlle SUTTER et Anaïs BURCKEL regagnent la salle du conseil municipal et reprennent part aux débats et aux votes.

ASSOCIATION APE L'Arbre Eléphant :

Les élus décident d'allouer à l'unanimité des membres présents et représentés 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

550 € pour pallier le manque de recettes lors de la soirée Disco

CLUB PONGISTES d'Obermodern-Zutzendorf (CPOZ)

Les élus décident d'allouer à l'unanimité des membres présents et représentés 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

500 € pour contribuer à l'organisation des Fédéraux Adulte FSGT toutes séries les 21 et 22 février 2026 à Bouxwiller.

ECOLE ELEMENTAIRE DE ZUTZENDORF

Les élus décident d'allouer à l'unanimité des membres présents et représentés 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, pour un séjour classe de découverte à la Hoube du 17 au 19 novembre 2025

672 € (32 élèves x 3 jours x 7 €) + 1 forfait de 350 € pour le bus.

ECOLE MATERNELLE D'OBERMODERN-ZUTZENDORF

Les élus décident d'allouer à l'unanimité des membres présents et représentés 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, pour un séjour classe de découverte à la Hoube du 17 au 19 novembre 2025

252 € (12 élèves x 3 jours x 7 €).

8.Rapports annuels 2024

- Sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le maire, Président de la Commission Locale, présente aux membres du conseil municipal les éléments clés du rapport, à savoir :

Les données financières :

Prix de l'eau pour 120 m³ (consommation de référence)

Part fixe : 74 € HT/an

Part variable : 1,30 € HT/m³

Redevance eau potable du périmètre : 1,92 € HT pour 120 m³ hors redevances autres que celles de prélèvement.

Volumes vendus :

527.318 m³ distribués, 425.115 m³ consommés pour 9.279 habitants desservis dans les 7 communes concernées. Soit

3.764 abonnés à raison de 113m³/abonné ou 46m³/habitant.

Qualité de l'eau :

Eau de très bonne qualité microbiologique, douce et très faiblement nitrée.

Le conseil municipal prend acte.

- Sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Le maire président de la Commission Locale présente aux membres du conseil municipal les éléments clés du rapport, à savoir :

Les données financières :

Par fixe : 78,10 € HT/an

Part variable : 1,70 € HT/m³

Redevance assainissement du périmètre : 2,35 € HT pour 120 m³ hors redevances autres que celles de prélèvement.

Volumes traités et qualité des boues évacuées :

80.456 m³ traités pour 2181 habitants pour les deux communes Obermodern-Zutzendorf et Schillersdorf. Soit 914 abonnés à raison de 88m³/abonné/an et 60 tonnes de boues recyclées en épandage.

Qualité du traitement de la station d'épuration

Suite aux travaux effectués la qualité de rejet est conforme à la directive européenne ERU et à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

Le conseil municipal prend acte.

- Sur le prix et la qualité du service de l'enlèvement des ordures ménagères

Le maire présente le rapport 2024 faisant état de la collecte du traitement des ordures ménagères et du prix du service.

Quelques chiffres sont rappelés :

La collecte concerne 62.458 habitants pour 76 communes desservies par le SMICTOM de la région de Saverne.

Les déchets collectés en 2024

100 kg d'ordures ménagères par habitant et par an

186 kg d'ordures collectées en déchèterie hors gravats par habitant et par an.

68 kg d'ordures sélectives par habitant et par an

Les tarifs annuels 2024 pour 12 levées :

146 € pour le bac 80 L (levée supplémentaire 4 €)

197 € pour bac 140 L (Levée supplémentaire 7 €)

240 € pour le bac 240 L (Levée supplémentaire 12 €)

Le refus de tri est de 23 %.

Le conseil municipal prend acte.

9.Compte-rendu 2024 de la concession d'ES Energies Strasbourg

Le maire rappelle à l'assemblée les chiffres clés du rapport annuel 2024 de concession de distribution publique d'électricité.

Montant des travaux réalisés dans la commune par l'E.S. : 18.151,90 €

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : 51.265,00 €

846 clients particuliers inférieur à 36 kVA 5.572.887 kWh

9 clients particuliers supérieur à 36 kVA 534.163 kWh

1 client particulier haute tension 181.577 kWh

Aucun incident survenu dans la commune en 2024

Le conseil municipal prend acte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôture la séance à 22h00

Pour copie conforme

Obermodern-Zutzendorf, le 7 novembre 2025

Le Maire

La Secrétaire

Helmut STEGNER

Sylvie BALZER



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Sylvie Balzer', is written on the right side of the page.